

Nous nous devons de féliciter le Secrétariat de l'O.C.D.E. pour ses travaux sur la question de l'interdépendance. Ce travail, mené sous l'égide du Groupe Nord-Sud, nous a donné des perspectives fort valables et s'est avéré être un cadre utile pour débattre efficacement des grandes questions qui confrontent tant le Nord que le Sud. J'incite le Secrétaire général à poursuivre cette activité au cours de l'année qui vient, alors que nous évaluerons collectivement les résultats de la CNUCED VI et l'évolution du dialogue Nord-Sud.

La reprise économique nous rend davantage capables de contenir les pressions protectionnistes et de réduire progressivement les obstacles au commerce, notamment ceux érigés pendant la récession, alors que les économies nationales retrouvent une marge de croissance qui leur permet de le faire. Nous sommes engagés à la mise en application rapide et efficace du programme de travail du GATT contenu dans la déclaration ministérielle de novembre dernier. Les progrès enregistrés à ce jour sont assez peu encourageants. Il ne sera pas particulièrement difficile de mettre en avant les arguments habituels de rhétorique pour s'opposer aux mesures protectionnistes. J'espère, toutefois, que nous serons capables d'aller plus loin que les déclarations et d'agir, individuellement et collectivement, de manière à démontrer une volonté politique résolue de s'opposer aux mesures protectionnistes et, dans la mesure du possible, de les réduire. Les pays de l'O.C.D.E. devraient, en priorité, s'efforcer de résoudre les problèmes qui les divisent. C'est seulement ainsi que nous pouvons espérer parvenir à des performances qui rendent sa crédibilité au système commercial, et constituent une base saine permettant une reprise qui favoriserait l'expansion du commerce; au profit de toutes les nations commerçantes.

Le travail du Secrétariat et du Comité des échanges de l'O.C.D.E. a aidé les gouvernements à évaluer leur propre performance par rapport à celle de leurs partenaires commerciaux, ainsi que les résultats et tendances du commerce à l'échelle mondiale. Nous continuons d'appuyer cette activité. En tant que ministres, nous sommes collectivement responsables de l'orientation des activités et des priorités de ces institutions multilatérales. Si ces institutions doivent rester fortes et efficaces, elles doivent assurément savoir s'adapter et répondre aux problèmes de base et aux impératifs politiques.

Les relations économiques avec les économies à planification centralisée de l'Europe de l'Est et de l'U.R.S.S. ont toujours eu une certaine importance pour les pays de l'O.C.D.E. Bien que les échanges globaux avec l'Est soient relativement modestes si on les compare à l'ensemble du commerce mondial, ils n'en ont pas moins une importance économique réelle pour certains secteurs, certains pays et certaines entreprises. À cet égard, l'analyse des relations économiques Est-Ouest s'est intensifiée au sein de l'O.C.D.E. pendant l'année. Voilà un développement positif. Nous devons nous efforcer d'en venir à une entente sur la nature de nos relations économiques avec l'Europe de l'Est. C'est pourquoi le Canada a bien accueilli les suggestions visant à améliorer la base de données et à faciliter la discussion des questions de politique dans une perspective économique. Je ne m'attends pas à ce que nous tirions nécessairement tous les mêmes conclusions sur chaque question. Mais ces activités permanentes de discussion et d'analyse apporteront une contribution non négligeable à notre objectif commun qui est d'assurer que les relations économiques Est-Ouest continuent d'être menées sur la base d'un équilibre des avantages pour chacune des parties.

Somme toute, Madame la Présidente, les questions inscrites à notre ordre du jour sont d'une importance